

**Conseil d'école du Jeudi 15 juin 2017**  
**à 17h30**

**Personnes présentes :**

Représentants parents d'élèves : Mmes BONTEMPS, GEHIN et ANDRIC

Représentants des municipalités : /

Enseignantes : Mme THIERRY, Mme LESELLIER, Mme JACQUOT (enseignante remplaçante intervenant dans l'école), Mme FRANCOIS.

DDEN : M. POIROT

**Personnes excusées :** Mme KRATZ (IEN), Mme ROUX (enseignante)

Aucun membre de la municipalité n'étant présent, les membres du conseil se demandent si le conseil d'école est valable et demandent à provoquer un nouveau conseil d'école avant la fin du mois de juin.

1) **Bilan des activités du trimestre**

- immersion au collège de Vagney pour les CM2
- exposition des travaux des CP/CE/CM à la médiathèque sur le thème du voyage
- exposition des travaux des CE2/CM aux Archives départementales sur les prénoms
- animation « J'invite un banquier dans ma classe », avec Mme BONTEMPS (CE2/CM): jeu collaboratif, permettant aux élèves de réfléchir ensemble sur la vie quotidienne (gérer son argent de poche, réfléchir avant de faire un choix en pesant le pour et le contre, connaître les différents moyens de paiements, les prêts...)
- projet danse « écoles *qui folkent* » (CP/CE/CM). Apprentissage de danses folk et bal avec d'autres classes à Cheniménil.
- Prévention routière : \* intervention ADATEEP sur la sécurité dans les cars pour toutes les classes (éléments de sécurité, comportement à adopter dans le car et aux abords du car, évacuation d'urgence). Pour les CM, un questionnaire a permis d'offrir un livre à l'élève obtenant la meilleure note.

\* CE2/CM : Intervention prévention routière et gendarmerie nationale, dans le cadre du challenge Interpistes : épreuve en salle avec un questionnaire de sécurité routière / aménagement d'une piste avec panneaux et feux tricolores : les élèves ont parcouru la piste à vélo. Pour les CM2, une note a été attribuée, permettant de sélectionner un élève pour le challenge Interpistes en juin à Épinal.

- 7 séances de natation pour les classes élémentaires : les enseignantes tiennent à remercier les parents qui ont accompagné toutes ces sorties, imposant un certain taux d'encadrement .
- Participation au « festi'jeux »
- représentation du cirque Pinder à Épinal le 27 juin prochain.
- Raconte-tapis pour les maternelles avec Mme VAXELAIRE : « le machin »

2) **Sécurité**

Exercice de confinement le 15 juin : au signal (coup de sifflet), les enfants rentrent le plus vite possible dans les classes, rideaux tirés, volets fermés, coupure du courant, vérification de la valise

(piles, radios, trousse d'urgence, eau, fruits secs, ...). L'exercice s'est bien déroulé.

### 3) **Passage de la commission scolaire du 2 mai**

\*Le portail de la maternelle sera remis en état.

\* Pour la présence d'enfants hors temps scolaire, des contrôles seront effectués par l'agent de police municipale. Des cadenas seront installés pour fermer l'accès des 2 cours. Des dégradations ont été observées : panneaux réalisés par les classes détériorés, dessins sur les murs, urine et excréments. Les enseignantes en ont parlé dans les classes.

\*Nettoyage des préaux et rebouchage de trous dans le bitume.

\*Réparation de la chasse d'eau côté maternelle (très bruyante)

\*Changement d'un tableau dans la classe de Mme FRANCOIS

\*Installation d'un nouveau photocopieur dans la classe de Mme FRANCOIS

\*Vidéoprojecteur dans le bâtiment élémentaire (toutes les classes sont maintenant équipées d'un vidéoprojecteur roulant). L'ordinateur relié au vidéoprojecteur de la classe CP/CE1 est inefficace (trop lent), déjà signalé. Les enseignantes auraient trouvé plus pertinent de remplacer cet ordinateur portable plutôt que de remplacer un PC de la classe.

\*Installation d'un mitigeur dans les toilettes intérieures côté élémentaire : réponse de la commission scolaire « impossible, installation existante avec poignée de manœuvre à disposition des adultes pour l'utilisation de l'eau chaude »

### 4) **Point sur la rentrée scolaire**

**Équipe enseignante :** Mme ROUX : PS/MS/GS 20

Mme LESELLIER + Une autre personne qui sera prochainement nommée CP/CE1 (19 +1?)

Mme FRANCOIS (directrice) : CE2/CM1/CM2 22 (+1 ou 2 ?)

### **Horaires/organisation du temps scolaire :**

\* Un décret ministériel sera présenté en comité technique ministériel le mercredi 21 juin. Ce décret conserve comme cadre général la semaine de 4 jours et demi. Il ajoute toutefois une nouvelle organisation possible par dérogation, le retour à 4 jours de la semaine scolaire. Les organisations possibles seraient donc :

- 4 jours et demi avec le mercredi ou le samedi matin travaillé (réforme Peillon)
- 4 jours et demi avec libération d'une après-midi (décret Hamon)
- 4 jours (nouveau décret Blanquer)

Les demandes peuvent se faire pour la rentrée 2017 ou 2018.

\* Lettre de Monsieur le Maire adressée aux parents dans laquelle il est précisé que les horaires actuels sont conservés pour la rentrée de septembre 2017 (Nap le lundi et le jeudi, de 14h55 à 16h25)

- Nous n'étions pas au courant de la teneur de ce courrier déposé à l'école ce jeudi matin.
- Dans la mesure où aucun représentant de la municipalité n'est présent au conseil d'école, les membres du conseil d'école demandent à réunir une nouvelle réunion de conseil d'école au sujet des rythmes scolaires. Les enseignantes distribueront le courrier de Monsieur le Maire à l'issue du prochain conseil d'école extraordinaire qui est prévu le mardi 27 juin à 17h30.

\* Observations concernant l'organisation actuelle :

*Remarques/observations de l'équipe enseignante :*

- l'organisation actuelle est trop irrégulière (2 journées à 4h30 / 2 journées de 6 heures)
- perte de repères : mêmes locaux (et même personnel pour les élèves de maternelle)
- influence sur la régularité de la fréquentation scolaire

- les horaires actuelles rendent difficile l'organisation des APC : les élèves concernés par les APC ne peuvent pas tous y participer le temps de midi (élèves allant à la cantine : bus pour la cantine à 11h25); pour les APC en fin de journée, les APC ont lieu après 16h25 le mardi (soit après 6 heures de classe), ce qui est lourd pour des élèves ayant déjà des difficultés.
- Les élèves sont fatigués, surtout en maternelle. Le rythme est soutenu (27 heures de présence par semaine – 24h de classe / 3 heures de NAP – dans les mêmes locaux et avec le même personnel pour les élèves de maternelle : distinction difficile école/NAP)
- Si l'organisation reste la même qu'actuellement, qu'en est-il de l'inversion des jours de NAP avec l'école Perce Neige, inversion qui avait été prévue lors de la mise en place des nouveaux rythmes ?

#### Remarques des représentants de parents d'élèves :

Lors du conseil d'école du 21 mars, la proposition avait été faite d'envisager des activités communes avec Vagney Perce Neige afin de créer des liens en vue de l'arrivée au collège. Y -t-il eu un retour de la municipalité par rapport à cette proposition (et par rapport à tous les arguments donnés lors de ce conseil du 21 mars?). Aucun retour n'a été fait.

Dans l'hypothèse de la sortie du Décret Blanquer, l'équipe enseignante et les représentants des parents élus sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours.

#### 5) **Questions diverses**

- Les parents souhaitent évoquer leur interrogation sur le rythme de l'enfant pendant la pause de midi. Mais en l'absence de représentant de la municipalité, l'échange ne peut avoir lieu :

11h25 : sortie

arrivée à la cantine vers 11h45 / passage aux toilettes / lavage de mains (long) ; repas ; passage aux toilettes / lavage de mains (long) ; trajet du retour long. Les enfants n'ont pas beaucoup de moment de détente.

- Les enseignantes rappellent que les absences, y compris en maternelle, doivent être signalées par téléphone le matin même, dans la mesure du possible avant 8h15, afin de permettre à la directrice d'en informer les enseignantes concernées avant le début de la classe.
- Madame Jacquot, enseignante remplaçante intervenant actuellement en classe de maternelle souligne la difficulté à s'organiser du fait de l'intervention de 3 ATSEM dans la semaine (organisation et repères difficiles pour l'enseignante, les élèves et les parents)

La séance est levée à 19h00.

La Directrice